

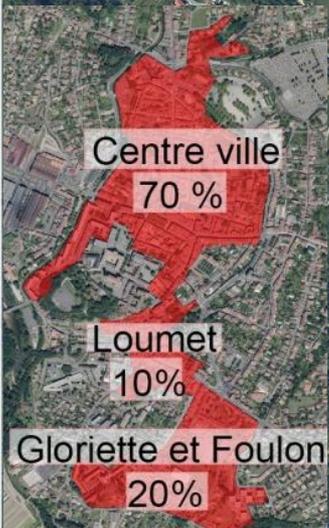
PAMIERS - "POLITIQUE DE LA VILLE"
QUARTIER : PAMIERS CENTRE ANCIEN ET LA GLORIETTE

PERIMETRE VALIDE PAR L'ETAT
18 Décembre 2014

Départ. Ariège : 152 684 hab
CCPAP : 38 846 hab – 35 communes
Ancienne CC : 28 105 hab
Pamiers : 15 744 hab
QPV : environ 4 000 hab



*Définir un projet ANRU
« Appaméen »*



STRATEGIE : Un QPV au patrimoine remarquable et singulier – Des typologies de quartiers différenciés



Un patrimoine naturel – architectural – urbain remarquable – Un patrimoine « ordinaire » et singulier



L'addition d'architecture traditionnelle ordinaire rend l'ensemble remarquable et atypique (verticalité, lanières, etc.)



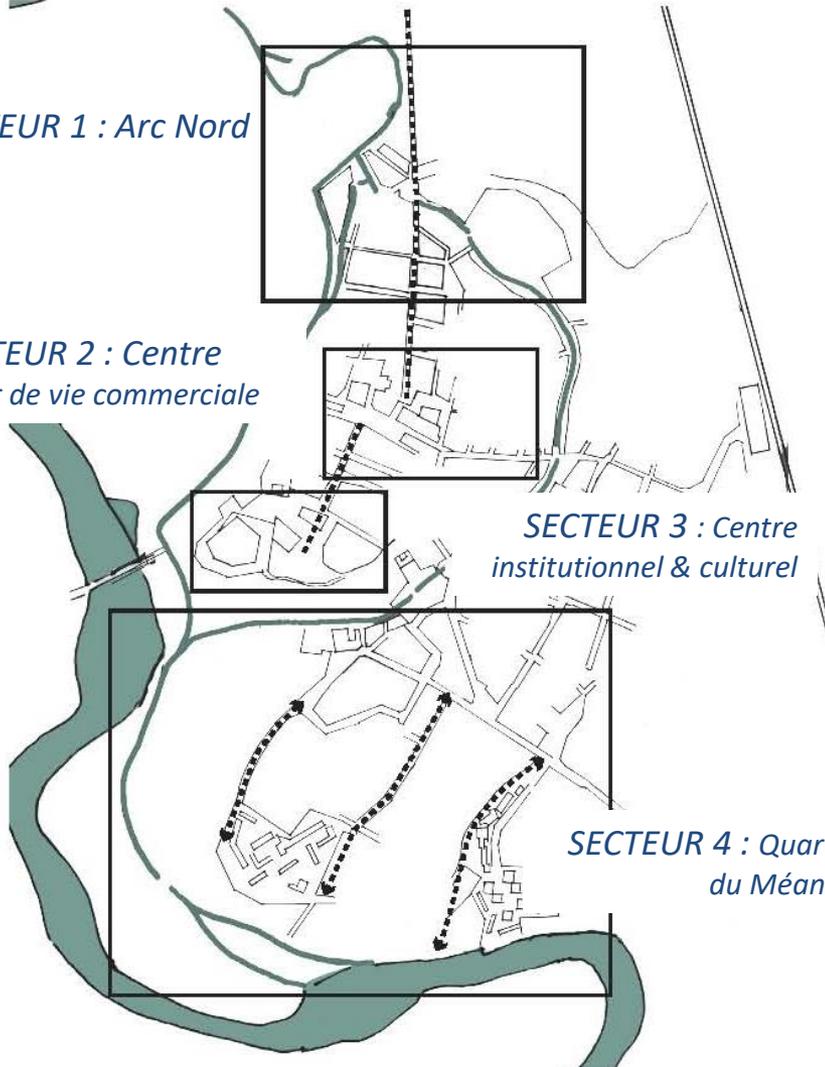
Quatre fenêtres stratégiques de projets

SECTEUR 1 : Arc Nord

SECTEUR 2 : Centre
Cœur de vie commerciale

SECTEUR 3 : Centre
institutionnel & culturel

SECTEUR 4 : Quartier
du Méandre



Secteur 1 : Arc Nord

- Une entrée de ville à valoriser et à sécuriser
- Une attractivité urbaine à développer par la mise en réseau et le renfort des équipements culturels, éducatifs et sportifs avec les espaces publics
- Une qualité résidentielle s'appuyant sur les atouts du centre historique (intérieur des canaux)

Secteur 2 : Centre, cœur de vie commerciale

Un pôle de vie, d'animation et d'échanges
Lien Nord/Sud au cœur du centre historique mais aussi lien Est/Ouest entre les quartiers de la gare et les usines

Secteur 3 : Centre institutionnel & Culturel

Une centralité institutionnelle et culturelle ayant une empreinte historique unique et un rayonnement régional

Secteur 4 : Quartier du Méandre

Un quartier d'habitat qui s'ouvre sur les rives de l'Ariège et les grands espaces de Nature

Ville de Pamiers

ÉTUDE STRATÉGIQUE EN PHASE DE PROTOCOLE DE PRÉFIGURATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE PAMIERS

PLAN GUIDE
Jan 2017



Légende

Secteur QPV

Habitat, Commerces & Equipements

Bâti ancien à préserver et à valoriser

Lot à réhabiliter
1-Ros Sainte Claire

Interventions opérationnelles de requalification de l'habitat

Secteur à mutations n'ayant plus vocation à accueillir d'activités commerciales

Secteur d'accueil d'activités économiques et/ou logements et locaux connexes

Secteur prioritaire de maintien ou de renforcement de l'activité commerciale et de services

Éventuel complexe cinématographique

Equipements à créer ou à requalifier

A- Friche L&L/les abattoirs : création d'un parc public et d'une centrale de poterie

B- Halle alimentaire (Trésor/Le Réveil)

III- Place Jean Moulin

III- Place de la Tricorne

III- Lot des trois pigeons

Potentialité de densification à l'ilot à étudier

Zone de renouvellement urbain (Fouillon / Clarettes)

Maillage urbain & Espace public

Espace public à requalifier et à valoriser ayant vocation à évoluer vers une zone 3D

- Place (lot)

- Place des Prins

- Espace de M. Iane

- Place Jean Jaurès

- Place Jean Moulin

- Place des Couverts

- Place d. Mercator

Carrefours à requalifier (confort piéton)

Parc des berges à créer

Continuités piétonnes à créer ou à requalifier dans le tissu urbain et le long des canaux

Liaisons urbaines à créer

Passerelle à créer

Espace de stationnement à créer

Culture, Tourisme & Grand paysage

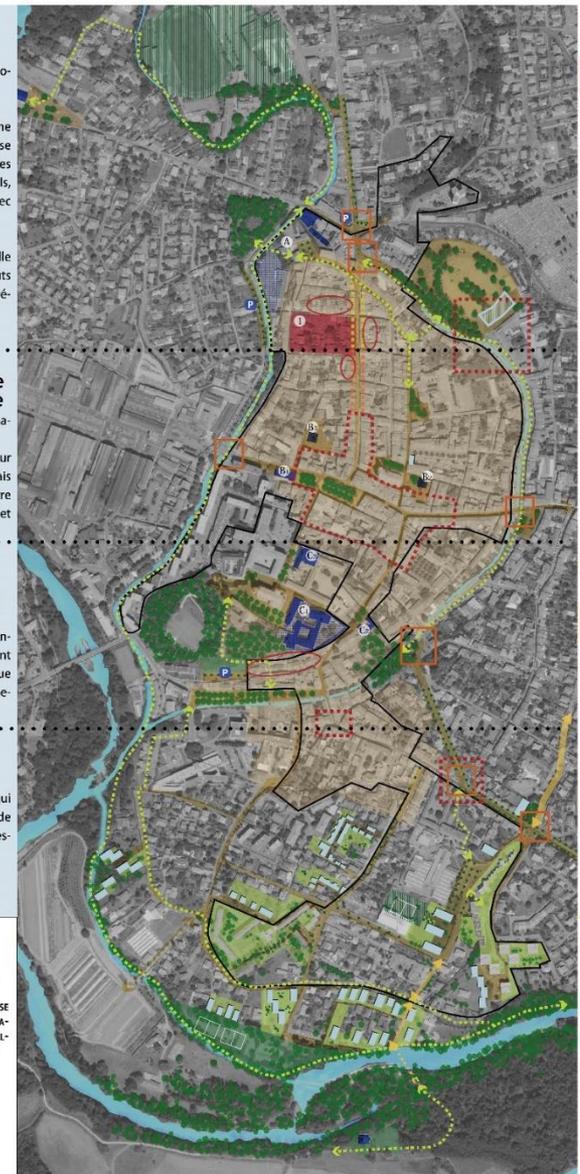
C- Secteur place du Mercat : Equipements culturels à requalifier et à valoriser

C1- Ilot Carmel

C2- Médiathèque

C3- AAC

Ouverture sur la riv. Sud de l'Ariège (Espaces naturels et agricoles Abbaye de Calhoun)

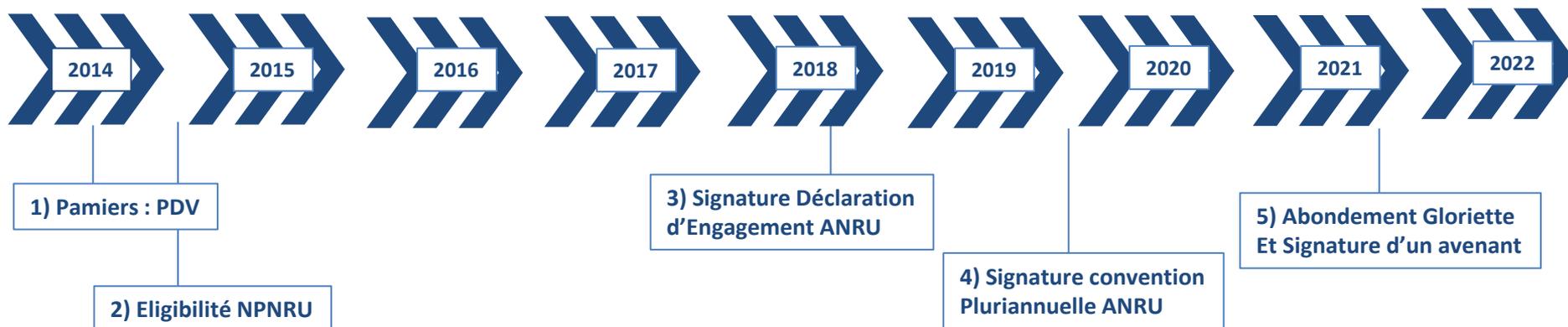


STRATEGIE de Renouvellement urbain – Les Grands enjeux :

- Préservation et valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager (patrimoine remarquable et « ordinaire »)
- (Re)qualification générale de l'espace public, notamment sur les axes structurant (couture – perméabilité // Canaux & quartiers)
- « Faire le deuil » du caractère commercial du Nord - rue G. Péri → Recentrer l'intervention place de la République et amorces
- Quatre secteurs à enjeux – Elargissement de la centralité → Des principes d'aménagement à respecter : court, moyen et long terme

- 1) Pamiers : ville « entrante » en politique de la Ville : juillet 2014
- 2) Eligibilité au NPNRU – Projet d'intérêt régional : 15 décembre 2014
- 3) Signature Déclaration d'Engagement ANRU validant 13,2 M€ max : 23/07/2018
- 4) Signature officielle de la Convention pluriannuelle NPNRU : 19/12/2019
- 5) Abondement du CE de l'ANRU (21 juin 2021) : Avenant à signer (Post CM et CC de Décembre 2021)

----- *Protocole de Préfiguration ANRU* -----
Etudes Stratégique & Pré opérationnelles (Gloriette – Ste Claire)



----- *Convention pluriannuelle* -----
Mise en œuvre des opérations conventionnées



CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE PAMIERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES D'ARIEGE PYRENEES

QUARTIER CENTRE ANCIEN - LA GLORIETTE

COFINANCE(S) PAR L'ANRU DANS LE CADRE DU NPNRU

Convention signée en décembre 2019

→ Avenant à signer prochainement



Un programme ambitieux jusque 2025 – 2027

2 secteurs d'intervention majeurs :

- Le centre-ancien
- Le quartier de la Gloriette

+ Reconstitution multi-sites de l'offre LLS

- 31 opérations et sous-opérations au total
- 20 opérations cofinancées par l'ANRU (20 FAT)
→ Maximisation des co-financements des partenaires
- Un montant d'investissement total d'environ 43M€
- Un montant des travaux & MOE estimé de +/- 35M€
- Des concours financiers prévisionnels majeurs :
*Dont 13M€ de l'ANRU et 6,3M€ des partenaires (Région, Département, CCPAP, Etat, Banque des Territoires)
→ Soit environ 19,3 M€ de subventions au total
- Un abondement complémentaire de l'ANRU
→ Démolition Gloriette : + 736 000€ (CE Juin 2021)
- Concours financiers de l'ANRU (post-avenant) :
→ 13,688 M€ dont 11,436 M€ (Sub) et 2,252 M€ (prêts)
- Des recettes de vente (logt) à affiner : plus de 6 M€



Le rôle de l'OPC Urbain :

L'OPC (*Ordonnancement Pilotage et Coordination*) a pour missions, tout au long du déroulement du projet, d'organiser et de planifier les différentes phases d'études, de travaux ainsi que le suivis des démarches administratives. Et ce à l'échelle d'un et/ou de plusieurs projets.

L'intérêt de l'OPCU :



- Positionnement d'**AMO** (*assistance à la Maîtrise d'Ouvrage*) en appui à la collectivité
- Mission **dédiée** à la coordination globale – Sans autres missions connexes
- Un **regard extérieur « objectif »** qui peut permettre « une prise de recul » de l'équipe dédiée
- Les opérations rentrent dans des **phases opérationnelles** majeures : bon moment pour AMO
- Besoin d'une **coordination renforcée** sur l'année 2022 (afin de « soulager » l'ingénierie)

Calibrage de la mission et calendrier :



- Coût de mission et temps de terrain estimé (+-700€/j = 1 j/semaine soit 4j/mois) :
 - 210 000€ sur 6 ans dont 50% Banque des Territoires et 50% CCPAP (105 000€ total) soit 35 000€/an
- Définition des missions, compétences et profil recherché : Fin d'année 2021
- Publication et recrutement début d'année 2022 (Javier – Mars 2022)

Point d'étape 2021 – Perspectives 2022 :



- 2021 : besoin d'**arbitrages internes et collectifs** (+ faisabilités : montages, phasages, démol...)
- **Les collectivités se réorganisaient** autour du projet ANRU (Elus – Tech et Services supports)
- Il a été proposé de **requestionner ce positionnement** fin de l'année **2021**
- **2022 : Le « bon moment »** pour avoir recours à l'OPCU au vue de l'enchaînement des OP



III - Avancement physique et financier des opérations

- I - Introduction : Prises de parole
- II - Présentation générale du projet et Pilotage de l'opération
- **III - Avancement physique et financier des opérations**
- IV - Suivi des engagements contractuels
- V - Conclusion : Feuille de route pour l'année à venir



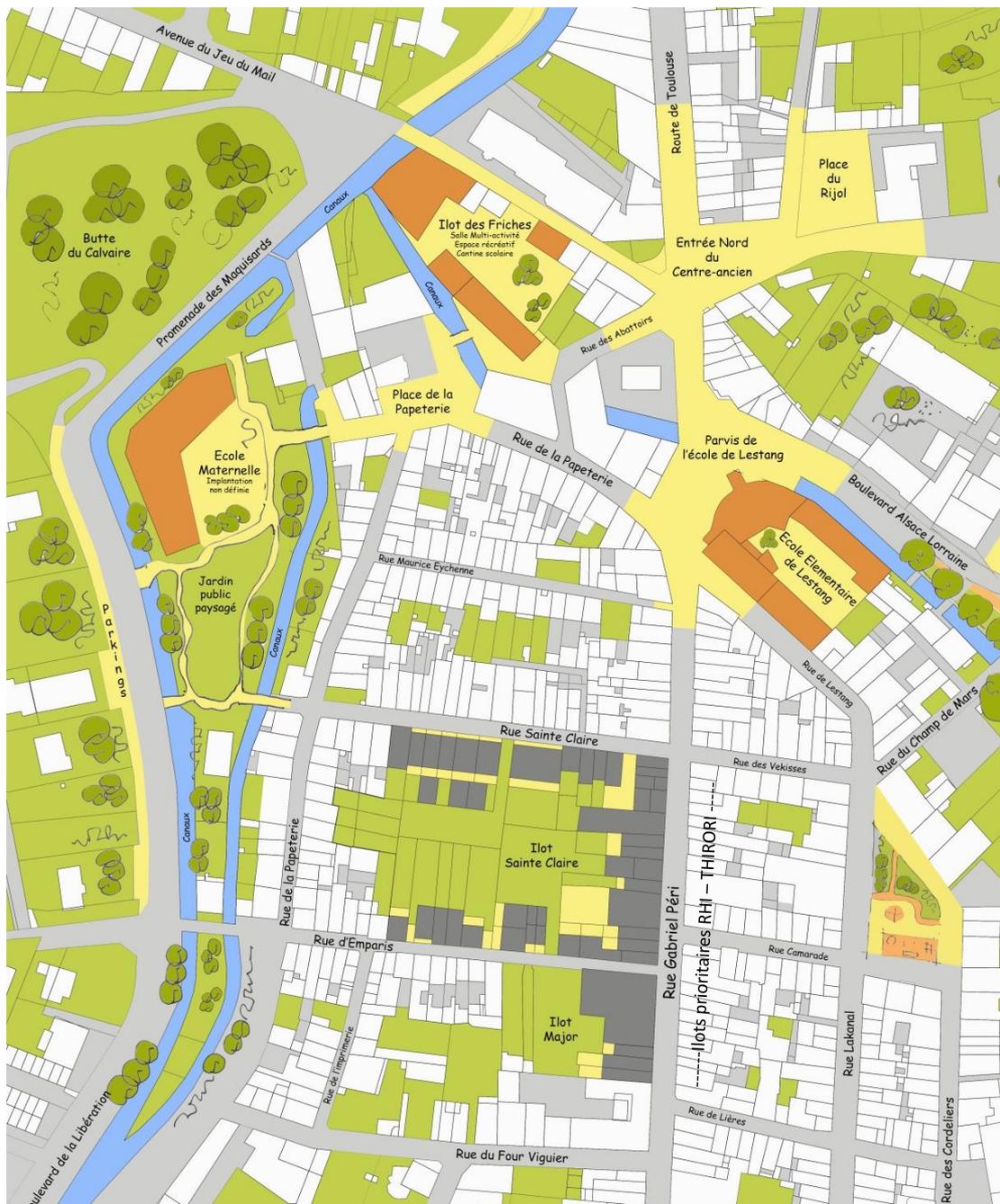


Fenêtre Nord - Centre-ancien

Les objectifs urbains incontournables :

« Réinstaller de nouvelles familles et salariés »
Tirer vers le haut le secteur par une attractivité renouvelée
Qualités résidentielles + Habitat de qualité = Un projet « en système »





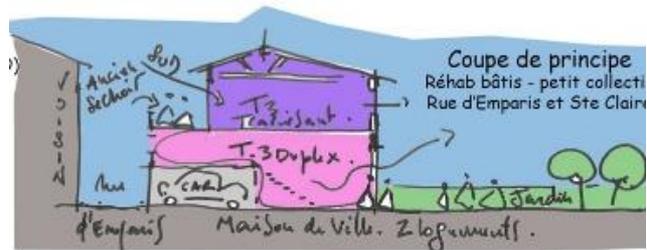
Le programme – Fenêtre Nord du Centre-ancien

Des équipements et aménagements

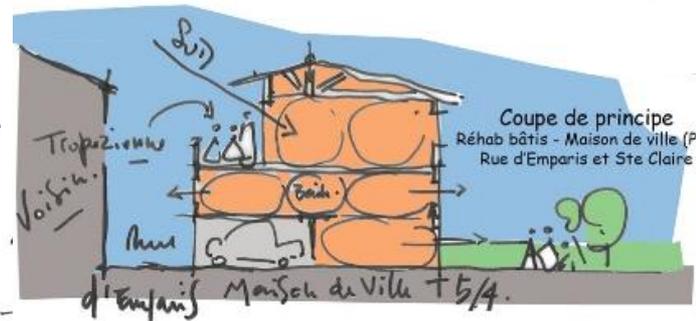
- Une école maternelle & Un jardin public et paysager (friche LIDL)
- Une cantine scolaire et un espace multi-activité (Friches Lavoir – Fonderie)
- Des aménagements urbains et paysagers (trois sous-opérations)
- Des cheminements doux et des parcours piétons (passerelles...)
- Un Relais Assistante Maternelle et une Ludothèque intercommunale (Ilot Ste Claire)

2 opérations majeures d'habitat en RU

- Recyclage foncier et immobilier (x3)
- Opérations d'habitat mixte (accession libre et sociale – LLS) :
 - Ilot Sainte Claire : env. 45 logts au total
 - Ilot Major : 20 logements au total
 - Soit +- 65 nouveaux logements (30% LLS)
- A cela s'ajoute les opérations de l'OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) et autres programmes (public et privé) – RHI/THIRORI – ORT – Action Logement

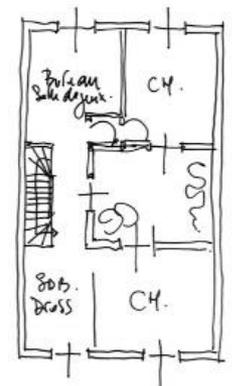
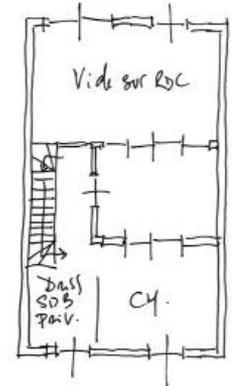
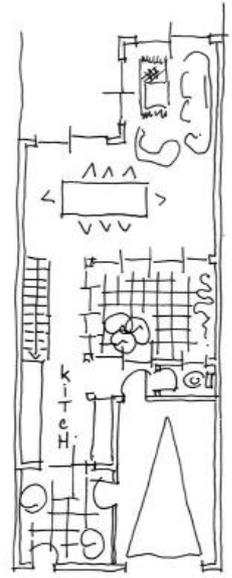
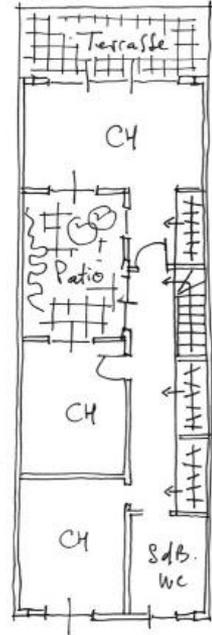
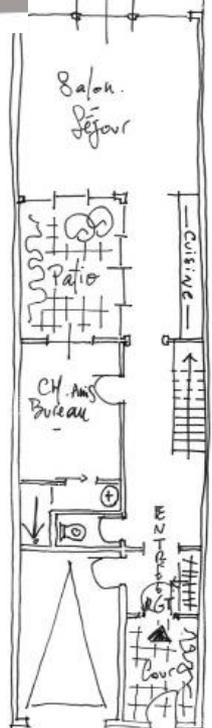
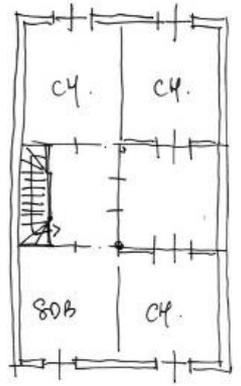
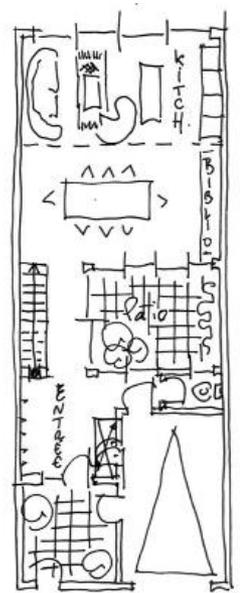


- o Objectifs poursuivis :
- « Réinventer la maison de ville »
 - Réduire les coûts travaux
 - Majorer les prix de sortie-recettes...
 - Développer un projet de grande qualité



Cahier de Prescriptions et de Préconisations :

- A stabiliser collégalement sur les prochains mois
- A valider en COTECH de Mars pour adjoindre à la consultation



Ref. Photos Archi : Ras Studio Architectes – Barcelona et Anne Dupret – Nantes

CCPAP – Ville – Mars 2021





QUARTIER GLORIETTE

Les objectifs urbains incontournables :

« Redevenir un quartier choisi et attractif »

« Un secteur en métamorphose »

Démolition – Réhabilitation - Aménagement





Le programme – Fenêtre Sud Quartier de la Gloriette

Démolition

- 79 logements démolis (bâtiment H et av. de l'Ariège)
 - Une démolition en deux phases
 - Un recyclage et réemploi tant que possible

Relogement et accompagnement

- Relogement de chaque ménage - OPH
- Nota : Forte vacance des logements en amont

Reconstitution de l'offre LLS

- 79 logements reconstruits (en et hors QPV)

Requalification – Réhabilitation

- 84 logements : réhabilitation lourde (« les plots »)
- Réaménagement qualitatif des pieds d'immeubles

Aménagement urbain

- Post-démolition : aménagement urbain et paysager valorisant le site et les qualités d'usage
- Une programmation participative et des conceptions à mener en parallèle (OPH – Ville)



→ Point d'étape :

Réévaluation des chiffrages à la hausse en 2021 :

- Estimatifs travaux (Convention) : 1,4M€HT + MOE : 141 569€
- Estimatifs travaux (Réévaluation 2021) : 2,2M€HT + MOE : 226 212€
- **Ecart de + 846 426€ = Démolition (1,9M€) & Talus (300 000€)**

Remontée des besoins (DDT) et validation CE (21 Juin 2021) :

- **Abondement complémentaire de l'ANRU (+ 736 000€)**
- **Soit 3M€ de subvention de l'ANRU sur l'opération**
- **Avenant à la convention à signer avant fin d'année 2021**

Chantier – Planning prévisionnel :

- Phase 1 (Gloriette 1-2) : Finalisé à l'été 2021
- Phase 2 (Bât H) : 1^{er} semestre 2022
- Garages – Plots : A appréhender en phase MOE (Réhab – AM – Usages)





LA RECONSTITUTION DE L'OFFRE LLS DEMOLIE

Les objectifs urbains incontournables :

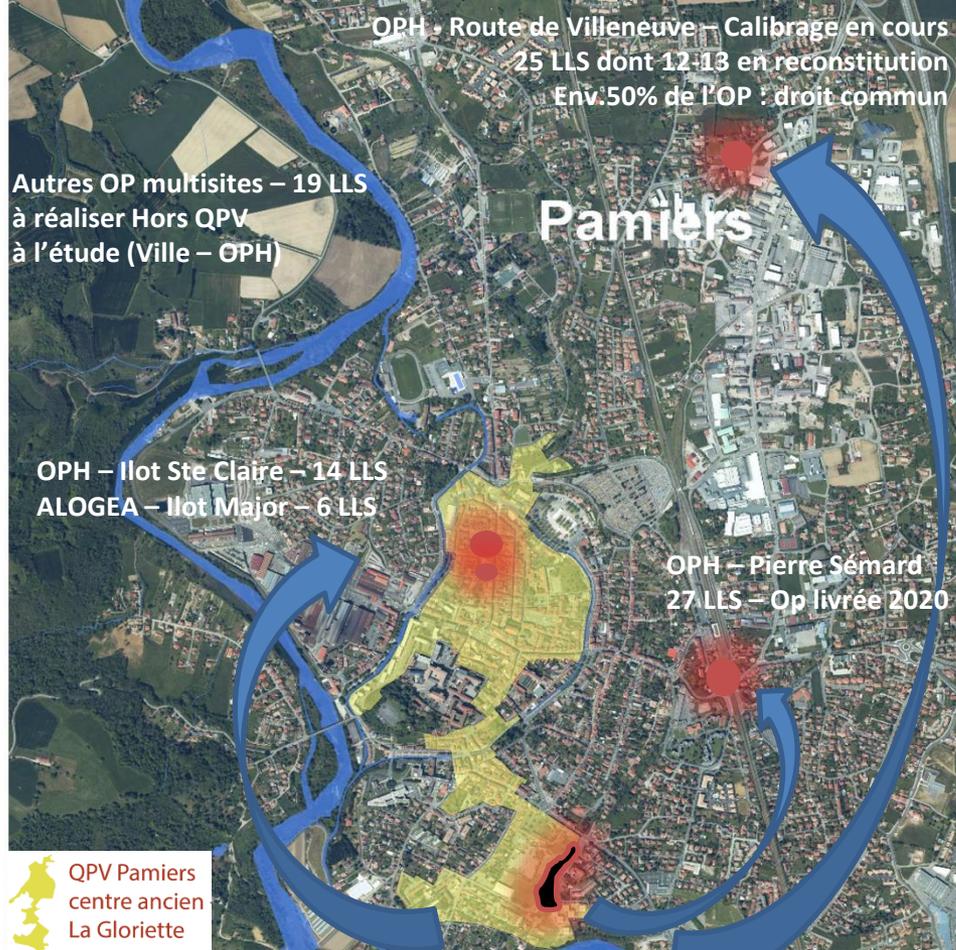
« Adapter l'offre à la demande »

Favoriser des parcours résidentiels positifs

Par la reconstitution de l'offre LLS démolie



RECONSTITUTION DE L'OFFRE LLS DEMOLIE (X79) - NPNRU



Reconstitution de l'offre LLS démolie :

- Des opérations en cours d'élaboration (stade calibrage) : 2021
- D'autres OP à l'étude (stade faisabilité tech – foncière) : 2022

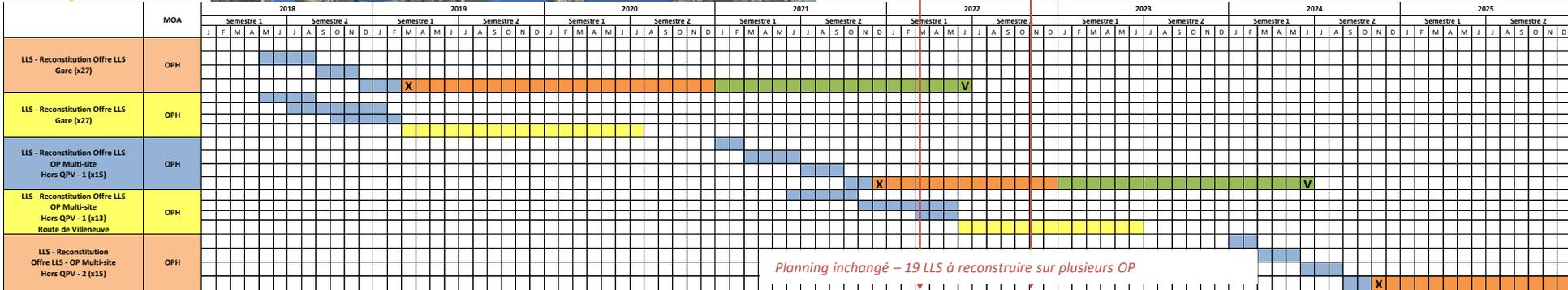
	Revu - Octobre 2021			Localisation	
	LLS	Dont PLUS	Dont PLAI	QPV	Hors QPV
Programmation globale - Reconstitution de l'offre LLS					
Démolition	79			X	
Reconstitution (60% PLAI)	79	32	47	X	X
En QPV (30% PLAI mini)	22	15	7		
Hors QPV (60% PLAI mini)	57	23	34		
Programme - Opérations					
Gare - Pierre Semart	27	10	17		X
Ilot Ste Claire	14	9	6	X	
Ilot Major	6	4	2	X	
OP multi-site (Hors QPV)	32	9	22		X
TOTAL Reconstitution	79	32	47	22	57

→ La convention prévoit, dans un objectif de meilleure mixité sociale, de répartir les PLAI (très social) financés par l'ANRU (FAT multi-sites) dans les opérations de PLUS de droit commun dont la localisation reste à définir...

→ Proposition de terrains à l'OPH en novembre 2021 pour faisabilités (2022)

COTECH : Mars 2022 – OP Route de Villeneuve
Présentation du projet - Phase APS + Méthodologie pour autres OP

COTECH : Octobre 2022 – Point d'étape :
Point d'avancement : Autres sites (et fais) de reconstitution de l'offre





IV - Suivi des engagements contractuels et « Chantiers Connexes »...

- I - Introduction : Prises de parole
- II - Présentation générale du projet et Pilotage de l'opération
- III - Avancement physique et financier des opérations
- **IV - Suivi des engagements contractuels**
- V - Conclusion : Feuille de route pour l'année à venir



CHARTE LOCALE D'INSERTION

Extrait Convention ANRU					
Par Maître d'ouvrage	TOTAL Invest / MOA	TOTAL d'H Travaillées	Objectif d'insertion en %	TOTAL Objectif Insertion / MOA	TOTAL Réalisé (Nov. 2021)
SPL ARAC	4 513 846	42 129	5	2 106	1 645 heures (245h en 2020 et 1 400h en 2021) sur Major 1
Alogéa (Achat en VEFA via ARAC)	659 798	6 158	5	308	769 h à réaliser sur Major 2
OPH 09	13 764 576	128 469	5	6 423	1 752,5 heures (1680,5h en 2020 : P. sémard et 72h en 2021 : Démol Phase 1 Reste 4 670,5 h à réaliser
Un Toit pour Tous	806 317	7 526	5	376	
Ville de Pamiers	19 646 306	183 366	5	9 168	
CCPAP	2 623 097	24 482	5	1 224	
TOTAL	42 013 939	392 130		19 607	3 397,50

Quelques difficultés cette année:
 - Nombre d'heures non atteint dans le cadre de la démolition de la Gloriette
 - Deux entreprises défaille dans le cadre de la construction de la Villa Major.

Une nouveauté en 2021: le lot réservé

Le code de la commande publique prévoit la possibilité pour un acheteur de réserver un lot à une SIAE. Cette possibilité a donc permis de réserver le lot nettoyage de la villa major à une AI. Au-delà de permettre d'augmenter le nombre d'heures réalisées, cette initiative permet de soutenir les acteurs locaux de l'insertion.

Appui - Coordination locale du « facilitateur » CD09 et points dédiés :

- Plus d'anticipation et de fluidité avant le lancement des marchés de travaux ;
- Développer un suivi optimisé (tableau de bord)
- Développer une connaissance plus fine des réalités (lots spécifiques, jauge à ajuster, etc.)

RECAPITULATIF - Marchés clausés à l'instant T (opérations achevées et en cours) :

- Ilot Major 1 – Construction: 2 255 h clausées
- Démolition Gloriette Phase 1 – OPH09 – Objectif globaux bailleurs car métiers spécifiques → 150 h clausées

SENSIBILISATION – PARTENARIATS :

- Rencontre structures insertion : Décembre 2021
- Sensibilisation et communication sur l'insertion

auprès des entreprises « au fil de l'eau » - exemple : Matinales de la Commande Publique et rencontres via la Fédération du Bâtiment et TP

Démolition Gloriette: 72 heures réalisée sur un objectif de 150.

Villa Major: 1400 heures en 2021, le reste est en cours

→ **Rappel : Orientations CIA**

Fusion des objectifs publics prioritaires et ménages du 1^{er} quartile

Objectif = **45 %** des attributions en faveur d'un ménage prioritaire ou du 1^{er} quartile

Des déclinaisons territoriales tentant de concilier objectifs de mixité / capacité à faire / souhait des ménages :

- En QPV, **80%** minimum d'attributions aux quartiles supérieurs
- Hors QPV, **25%** minimum d'attributions à des ménages du 1^{er} quartile (taux actuel = 15%) ou de ménages relogés dans le cadre du renouvellement urbain.



→ **Point d'étape : données USH au 31/12/2020**

- En QPV : **90%** d'attributions aux ménages des quartiles supérieurs (objectif 80%)
- Hors QPV : **5%** d'attributions à des ménages du 1^{er} quartile (objectif 25%)
- Attribution à des publics prioritaires :
13,6% selon des CAL mais **51%** selon l'USH par agrégation (dépourvus de logt + handicap/santé + violences familiales)

→ **Clés de lecture / méthodo :**

- A Pamiers, 74% du parc hlm en QPV
- Très peu de mouvement sur le parc hors QPV
- Une donnée « 1^{er} quartile » peu adaptée aux réalités du territoire, certaines typologies de ménages n'y émargent pas tout en ayant pour ressources exclusives des minimas sociaux

→ **Mise en place en 2021 d'un groupe de travail inter-bailleurs :** 1^{er} réunion le 09/11

→ **Feuille de route 2022**

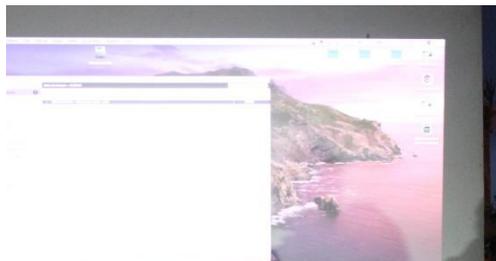
- Poursuivre l'animation la dynamique inter-bailleurs
- Fiabiliser la donne « attribution aux publics prioritaires
- Inclure dans le PLH qui sera finalisé au 1^{er} semestre 2022, les objectifs d'animation et de rééquilibrage en lien avec la CIA et plus largement la CIL

GUPS – La Gloriette

Point d'étape : 2021

Les actions d'accompagnement des habitants (article 8 convention) au changement sont de deux natures :

- *Un groupe de coordination mis en place fin 2018 pour la sécurisation et le maintien de la gestion urbaine de proximité pendant la période transitoire relogement/ chantier.*
- *Un projet multi-partenarial « Métamorphose » proposer des activités aux habitants*



1. Groupe GUPS Gloriette

Membres :

- OPH 09 / Equipe projet CCPAP & Ville de Pamiers / Police Nationale (*NOTA : La sécurisation du quartier est également un point abordé de façon récurrente au sein du Groupe partenarial opérationnel (GPO) / Police Municipale / SDIS 09 / SMECTOM / Lycée Pyrène (occasionnel) / Médiateur GUPS (adulte relais)*)

Phase 1

Maintenir la sécurité des immeubles partiellement occupé
Renforcer la présence, accompagner le public et lutter contre l'isolement
Limiter les risques d'occupation sauvage, de dégradations, squats...
Condamner progressivement les logements au fur et à mesure des départs



>> *Dernier déménagement novembre 2020*

Phase 2

Gestion du site pendant le délai entre la condamnation complète des bâtiments et le début de chantier
Dissuader les occupations problématiques du site l'appropriation du bâti par les squatter



Phase 3

Gestion pour réduire les nuisances liées au chantier

La coordination GUPS a permis la mise en place :

- D'un système de veille territoriale renforcé impliquant les partenaires
- D'un système rapide de traitement des intrusions : intervention réalisée dans la journée ou lendemain au plus tard
- D'une sécurisation des accès aux zones en chantier ou en futur chantier (régularisation des accès piétons et voiture, sécurité passive incendie ...)

2. Projet « Métamorphose » et salle associative de quartier

* **Avril 2019 à juillet 2020** : Local 98 au sein du bâtiment H. Présence hebdomadaire. Fermeture du local en juillet.

* **Septembre 2021** : Ouverture d'une salle associative dans la partie haute du quartier

Le projet a été mis à mal par les conditions sanitaires qui ne permettait pas la tenue des activités en direction des publics. Toutefois depuis janvier 2021, des phases de porte à porte ont été réalisées dans l'ensemble de la partie haute du quartier et les modes d'interaction avec le public adaptés (événement en plein air, conserve du lien par message et téléphone...).

En chiffres :

- Plus de 150 heures de présence dans le local 98
- 3 résidences culturelles de création avec les habitants pour désenclaver symboliquement le quartier, le décroisonner et faire le lien avec le centre-ville.

Perspectives :

- A partir d'octobre reprise des créneaux hebdomadaire d'accueil du public dans la salle
- Mise en place d'une programmation associative
- Résidence culturelle Denis DARZACK
- 2023 : Extension de la salle associative dans le cadre des travaux de réhabilitation.

Groupe de coordination GUPS - Ilot Sainte Claire

→ Mis en place en mars 2021 animé par le service Politique de la Ville

Membres :

- Equipe technique CCPAP/Ville de Pamiers / Services techniques de la ville de Pamiers / Un référent Police Nationale / Police Municipale / SDIS 09 / Médiateur GUPS (adulte relais depuis février 2021)
 - * Diagnostic de chaque bâti : sécurisation de chaque ouverture (porte, fenêtre, accès cours et jardins intérieur et aux toits).
 - * Des accès d'urgence (et nécessaires aux diagnostics) sont maintenus pour chaque bâtiment.
 - * Chaque ouverture est répertoriée et un outil commun de suivi est régulièrement mis à jour.
- Début des travaux de sécurisation par bâtiment : **avril 2021** / Ref. aux phases d'opérations et démolitions

Mise en place effective depuis avril 2021 :

- D'un système de veille territoriale active impliquant les partenaires
- D'un système commun de traitement et de suivi allant du constat à la résolution...

En chiffres :

- En avril lors de la mise en place des mesures de sécurisation : 10 intrusions constatées en 1 mois.
- De mai à octobre 2021 post installation des mesures de sécurisation : 4 infractions constatées résolues dans la journée.

Perspectives 2022 : Pérennisation du dispositif de veille et travaux (démolition) à engager qui réduiront les intrusions



La charte de démocratie locale - Une stratégie globale intégrant le projet NPNRU

- La collectivité a initié en mars 2021 une démarche participative réunissant :
 - Réunissant : Les services municipaux, les élus, les acteurs locaux, les habitants et les usagers
 - Objectif : L'élaboration d'une charte de démocratie locale.
- Ce document a pour vocation de devenir un cadre de référence :
 - Pour les élus, les habitants, les partenaires et les services municipaux
 - Il représente un engagement à aller au-delà de la réglementation en termes de démocratie locale
 - Objectif : Ouvrir de nouveaux espaces d'expression, d'information et d'engagement accessibles à tous.
- La charte de démocratie locale :
 - Enonce les valeurs et enjeux partagés autour de la mise en œuvre de la participation citoyenne
 - Précise les responsabilités et les rôles respectifs de chacun et propose un socle de définitions favorisant la diffusion d'une culture de la participation citoyenne.
- La charte de démocratie locale ne constitue pas un cadre fini et rigide :
 - Elle s'inscrit dans une démarche progressive et évolutive
 - Elle fera l'objet d'une évaluation en cours ainsi qu'en fin de mandat
 - Toute modification de son contenu sera soumise aux mêmes conditions que celles de son adoption.

La maison du projet

- Elle intègre un dispositif plus global à l'échelle de la ville « **La fabrique des projets** ».
- La fabrique des projets est une installation qui vient à la rencontre des habitants :
 - Temporaire - itinérante et multisite et non pas fixe
 - Un « atelier » mobile qui s'installera dans l'espace public ou de lieux identifiés (salles de quartier, école...).
- Elle se déplacera sur le territoire : Avec une identité visuelle forte qui permettra aux habitants de repérer et d'identifier le dispositif.
- Cela permettant d'aller à la rencontre des publics et de leur proposer :
 - Un espace d'information et des ateliers de concertation « au plus près des gens » concernés par le projet
- Dans cette installation sur les projets structurants, on trouve :
 - Des maquettes, des plans, un calendrier et des renseignements sur les chantiers.
 - Les ateliers menés dans ce cadre sont animés par des élus et les services de la commune.

→ *Calendrier et feuille de route 2022 :*

- Adoption de la charte au Conseil Municipal du 26 octobre 2021
- 1^{er} semestre 2022 création de l'identité visuelle et du mobilier mobile de la « maison du projet »
- Lancement des phases de concertation sur site Gloriette en amont : dès le début de l'année 2022

→ Objectifs urbains et indicateurs de résultats : Inchangés (trop tôt pour mesure des effets)

Planification – Contrats

- **PLU – AVAP (Pamiers)** : La municipalité porte des projets qui nécessitent la modification de ces deux documents cadres (notamment AVAP). Les deux projets étant imbriqués, les formalités administratives doivent être réalisées de concert. Aussi, la loi Climat et Résilience impose d'étudier des modifications éventuelles, les études ont été lancées, les arrêts des documents devraient être présentés au conseil municipal en 2022.
- **PLH (CCPAP)** : Approbation au 1^{er} semestre 2022 (Planning calé sur le calendrier du Projet de territoire CCPAP)
- **Action-Cœur de Ville - Bourgs-Centres** : Stratégie et actions cohérentes et complémentaires - Phase de déploiement et évaluation en cours
- **ORT multisites (centres anciens de Pamiers, Saverdun et Mazères)** : ORT active depuis sa signature en décembre 2020
- **Politique de la Ville** : Evaluation à mi-parcours réalisée en 2019 suivi de signature du PERR en 2020 (nouvelle équipe municipale) – Contrat de Ville prorogé jusqu'en 2022

Programmes – Conventions – Focus Habitat

- **CIA** – Document signée (2020) – Groupe de travail à mettre en place pour suivi attribution et CIL à réunir en 2022
- **Amélioration de l'habitat privé** :
 - **OPAH-RU / PIG (Echelle interco – renforcé QPV)** : Opérationnel depuis le début de l'année 2021
→ Quelques chiffres : 51 dossiers façades subventionnés à l'échelle interco (dont 18 en QPV) / 55 dossiers PO subventionnés à l'échelle interco (dont 0 en QPV) / 15 dossiers PB subventionnés à l'échelle interco (dont 14 en QPV)
 - **Traitement d'ilots prioritaires (type RHI – THIRORI) – Face Ilot Ste Claire** : Démarrage de l'étude de faisabilité : Fin 2021
 - **Convention Action Logement** : Réservation de crédits d'AL (3 107 400€ prêts et sub) sur des immeubles stratégiques – Deux dates clés : Sept. 2022 (date limite de dépôt de demande de financement pour instruction) puis engagement avant fin du dispositif au 31/12/2022
 - **Permis de louer** : Mis en place depuis le printemps 2021 – Qq chiffres : 232 visites à ce jour pour un objectif 2021 de 150 annuel...

Projets et actions majeures parallèle

- **Tiers-lieux et espace de Co-Working (Site de la Providence)** : Concours de Maitrise d'Œuvre en Cours
- **Cinéma** – Engagements relatifs à la non implantation d'un cinéma en périphérie : Engagement maintenu
- **Réactualisation de la carte scolaire** : Travail initié en novembre 2020 (durée 1 an) : Périmètres scolaires à modifier en 2022
- **Marketing Territorial** : Mise en œuvre d'une stratégie de Communication par la Ville de Pamiers – En cours de structuration
- **Maison du Projet et Participation citoyenne** : Lien à la charte de démocratie locale développée en 2021 – Continuité Planning d'OP
- **Gestion Urbaine de Proximité** : Actions 2021 et Démarche reconduite (Ste Claire - Gloriette) – Phases de démolitions en 2022



V - Conclusion : Feuille de route 2021...

- I - Introduction : Prises de parole
- II - Présentation générale du projet et Pilotage de l'opération
- III - Avancement physique et financier des opérations
- IV - Suivi des engagements contractuels
- **V - Conclusion** : Feuille de route pour l'année à venir



2022



Tenir les plannings



Stabiliser les opérations



Trouver ensemble les réponses



Réaliser les travaux



Engager les opérations dans les enveloppes et calendriers impartis...

Fenêtre Nord du Centre-ancien

Ile aux enfants :

- PC : Nov 2021 (5 mois) – Marchés de travaux : Janvier – Février 2022
- Chantier : Mars-Avril 2022 pour 13 à 14 mois – Livraison : Mai 2023

Bld des Maquisards – En parallèle du plan mobilité :

- Consultation MOE : Janvier – Février 2022
- Conception : Mars à Juillet 2022 (+- 5 mois)
- Dépôt PA : Aout 2022 – Consultation des entreprises : Sept – Nov 2022
- Chantier : Déc 2022 (6-8 mois-2 tranches) – Livraison : juin-juillet 2023

Ilot des friches :

- Programme et études tech : Octobre 2021 à Aout 2022
- Consultation MOE : Mars – Avril / MOE : Mai à Nov 2022 (7 mois)
- Travaux : Mai 2023 (12 mois) – Livraison : Mai 2024

Aménagement (X3) Fenêtre Nord – En parallèle du plan mobilité :

- Même calendrier qu'ilot des Friches (+2 mois) – Livraison à l'été 2024

Ludothèque : Stabilisation du Prog + Ex. RAM au Copil de sept 2022

Ilot Major 1 : Livraison en Mars 2022 – Commercialisation à activer

Ilot Major 2 : Travaux : Juin 2022 – Livraison estimée : Juillet 2023

Ilot Ste Claire :

- Travaux : Recyclage – Secteur 1 (Emparis) et Dépose 2nd Œuvre (G.Péri) : Février – Aout 2022 (Pour sondages et diagnostics archéo)
- Stabilisation (collective) du cahier de prescription : Début 2022
- Montage d'opération : Mission juridique (Nov 2021 à Mars 2022) puis Mise en concurrence d'opérateurs : Avril à Septembre 2022
- En suivant – Avec opérateurs : Conception – Secteur 1 et 2

Chantiers connexes et engagements spécifiques

- Travail à poursuivre sur la GUPS – Maison du projets – Concertation / Idem pour CIA : Travail CCPAP + Bailleurs et CIL / Travail parallèle sur les ilots prioritaires (RHI – THIRORI) + AL / Idem : OPAH-RU & ORT ainsi que PLH / Renforcer le suivi et la communication – sensibilisation autour de l'insertion sociale dans les projets et marchés (réunion spécifique à mener début 2022 avec les partenaires)

Fenêtre Sud – La Gloriette

Gloriette – Démolition :

- Démolition – Phase 2 / Bâtiment H : Décembre à Juillet 2022
- Post-démolition : Relevé topo – géomètre : Juillet à Septembre 2022

Gloriette – Réhabilitation (84 logements) :

- Consultation MOE (en cours) – Conception MOE : Décembre à Juillet 2022
- Travail conjoint à mener avec la Ville et MOE Aménagement (cohérence)
- Travaux prévus sur l'année 2023 (1 an) – Livraison : Noël 2023

Gloriette – Aménagement :

- Programme et études techniques : Septembre 2021 à Février 2022
- Consultation MOE : Janv – Fév 2022 (une seule MOE pour tous les AM)
- Conception MOE : Mars à Septembre 2022 (Cohérence entre les opérations et travail fin à mener avec MOE OPH – Réhabilitation)
- Stabilisation du programme – Equipement : Maison de santé pluridisciplinaire – Actuellement à l'étude sur une partie du site
- Concertation en parallèle avec les habitants et lycéens (en phase MOE)

Rétrocessions foncières : A amorcer courant de l'année 2022

Opérations de reconstitution de l'offre LLS multisites

- Route de Villeneuve : Prog stabilisé / Conception au 1^{er} semestre 2022
- Autres opérations : Travail conjoint Ville et OPH : proposition d'autres terrains (Nov. 2021) et faisabilités à engager dès le 1^{er} semestre 2022

2022

Engager les opérations dans les enveloppes et calendriers impartis...



Tenir les plannings



Stabiliser les opérations



Trouver ensemble les réponses



Réaliser les travaux



ODJ prévisionnel des prochaines instances 2022

COTECH – MARS 2022 :

- Bld des Maquisards & Etude mobilité : Grands enjeux et Partis pris
- Ile aux enfants et Bld Maquisards : Coordination des 2 OP (chantier)
- Ilot des Friches : Programme et 1^{ers} retours sur les études techniques
- Major 2 : Ajustement de la convention à prévoir (avant fin 2021)
- Ilot Ste Claire : Validation du cahier de prescription (pour consultation OP)
- Gloriette : Réhabilitation (Phase esquisse) et Aménagement (Programme)

COTECH – JUIN 2022 :

- Bld des Maquisards : Phase Conception – Stade APS / APD
- Ilot des Friches : Phase Conception – Stade Esquisse / APS
- Aménagement (X3) – Fenêtre Nord : Point d'étape – Etude mobilité
- Major 1 : Point sur la commercialisation des logements post-livraison
- Gloriette : Réhab (APD/PC) – AM (Esquisse/APS) – EQU (Prog) – Garages

COPIL – SEPTEMBRE 2022 :

- Point d'étape financier : Tour de table des partenaires (4 à 6 mois amont)
- Ludothèque : Stabilisation du programme dont celui de l'Ex. RAM
- Major 1 : Réajustement du programme PO & PB si besoin...

COTECH – OCTOBRE 2022 :

- Ilot des friches : Phase APD & AM – Fenêtre Nord : Phase APS
- Ilot Sainte Claire : Présentation – Opérateur(s) retenu(s) + Point d'étape esquisse / Résultats sondages destructifs et incidences projet
- Gloriette : Aménagement x4 (APS/APD) et Equipement (faisabilité)

METHODOLOGIE DE TRAVAIL

- Travail conjoint (DDT – Ville – CCPAP – UDAP) : Anticipation d'un maximum de « contraintes » temps et administratives
- Travail constant au format « revue de projet » (UDAP – ACE/PCE, DDT)

INGENIERIE DE PROJET :

- Recrutement de l'OPC Urbain au 1^{er} trimestre 2022 (CCPAP)

PILOTAGE - CONDUITE D'OPERATION

- Revue technique de projet : 1 fois par mois ou tous les 2 mois (ABF – ACE/PCE)
- Réunion techniques et thématiques : Dès que besoin...
- A minima 3 COPIL à planifier en 2022
- 1 COPIL à positionner en septembre 2022 (Suite à ingénierie financière révisée avec les partenaires financeurs)